

Type de réunion

Réunion publique

12 Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Un élève ne passe qu'en moyenne 10% de son temps en volume annuel à l'école. Dès lors, l'école doit être une responsabilité partagée entre l'école, les parents, les collectivités et les services de l'état.

L'ECOLE ET LES PARENTS :

- Le faible engagement des parents auprès des enseignants pour une meilleure réussite scolaire n'est pas un problème spécifique à l'école, c'est un problème de société, d'une société pyramidale, non participative (non participation des habitants à la vie du quartier, faible engagement dans le monde associatif, faible participation à tous types d'élections...)

- Par ailleurs, cette non participation des parents n'est pas aussi sensible dans toutes les écoles. Elle semble plus prégnante dans certains quartiers et surtout quand la réussite scolaire est moindre. Les parents d'élèves déplorent alors le manque de lisibilité et d'ouverture de l'école, les enseignants eux regrettent le peu de rencontres et d'échanges avec les parents. Plus d'harmonisation est donc souhaitée et notamment autour des valeurs fondamentales de l'école.

Quelques pistes sont évoquées qui relèvent plus de l'expérimentation locale que de pistes transférables à d'autres secteurs :

→ création de lieux d'accueils pour les parents dans les écoles

→ implantation de parents-relais

→ formation des parents à l'aide à la scolarité de leurs enfants, notamment dans le domaine de la méthodologie

→ rencontres avec les parents dans d'autres cadres (non institutionnels) que l'école (parents ayant eu un vécu scolaire difficile).

L'ECOLE ET LES PARTENAIRES EXTERIEURS :

Le contrat éducatif local : ce dispositif est intéressant, fédérateur, mais s'il est souvent correctement articulé dans ses objectifs et ses contenus avec l'école, les équipes pédagogiques ne se le sont pas suffisamment appropriés en dehors de son élaboration.

→ mettre en place des temps de rencontres dans le cadre des conseils d'école paraît nécessaire.

Les médias (la télévision) : ne sont que très rarement un partenaire éducatif (valeurs transmises différentes de celles de l'école, contenus des programmes aux heures d'écoute des enfants)

→ la création d'une grande chaîne éducative ne pourrait qu'être bien accueillie.

L'ECOLE, L'ETAT, LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Même si le côté positif de la décentralisation est évoqué dans le rapport de proximité entre l'école et l'élu, plus de décentralisation fait peur :

- risques d'inégalités dans les financements dans le cadre des transferts de compétences de l'état vers les collectivités (communes riches/ communes pauvres, priorités politiques et budgétaires).
- Dérives pédagogiques (prise de pouvoir pédagogique par les collectivités dans le cadre de financement de projets, nomination des personnels).

Si décentralisation supplémentaire il devait y avoir :

→ programmes et nomination des personnels devraient impérativement rester de la compétence de l'état

→ l'état devrait établir une péréquation qui garantirait une dotation minimale pour les écoles.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 Création de lieux de concertation pour les parents et les partenaires de l'école pour les mobiliser en cohérence autour de l'enfant.

2 Mobiliser la télévision comme partenaire de l'école à travers la création d'une grande chaîne éducative.

3 Le transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales risque d'entraîner des dérives financières et pédagogiques.